



Wallonie

Ville de Charleroi
N/REF : CPURB/2018/0626

Avis d'annonce de projet (annexe 25)

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme . Madame Nadine VAN COPPENOLLE Chaussée de Thuin 185 à 6032 Mont-sur-Marchienne a introduit une demande de permis ayant trait à un immeuble sis Rue de Jamioulx 79 à 6032 Mont-sur-Marchienne et cadastré 13 C 118 D 2.

Le projet est de type : construction d'une extension à une habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Les écarts consistent en un débordement de la construction projetée de la zone capable et la toiture plate (non reprise au prescrit) La construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions. - Ecart du permis d'urbanisation

L'annonce de projet se déroule du 09/07/2018 au 30/08/2018. Elle est neutralisée du **16 juillet au 15 août** ; durant cette période, le dossier ne pourra être consulté, des réclamations et observations écrites ne pourront pas être formulées et aucune explication ne pourra être fournie.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables à la **MAISON COMMUNALE ANNEXE, PLACE DESTRÉE, 1 À 6060 GILLY – 1^{er} ETAGE - SERVICE URBANISME – Bureau 109** selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h00 à 15h30
Mardi	Fermé	13h00 à 15h30
Mercredi	Fermé	13h00 à 15h30
Jeudi	Fermé	13h00 à 17h
Vendredi	8h30 à 11h30	Fermé

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Chaufouraux Nathalie,
Téléphone : (tel. : **071/86.39.35**), mail : info@charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/08/2018 au 30/08/2018 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service Urbanisme, Place Charles II, 6000 Charleroi.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@charleroi.be.

En date du 20/06/2018

Le Directeur général f.f. ,
Par délégation

Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Frédéric FRAITURE,
Directeur

(s) Ornella CENCIG
8^{ème} Echevin



CONTACT
Chaufouraux Nathalie
Technicien
Au service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée 1
6060 GILLY
T. 071 86 39 27
F. 071 86 39 63